

## Offre de conseils en matière de procédure

### Conseils professionnels en cas de manquements à l'éthique ou de soupçons d'infraction

**Les fédérations sportives et clubs de sport concernées par une enquête ouverte par Swiss Sport Integrity sont souvent confrontées à des questions difficiles. Notamment concernant les démarches correctes à effectuer sur le plan juridique ou les mesures de communication à prendre pour désamorcer les conflits.**

**Les personnes accusées doivent-elles être démisées de leurs fonctions, faut-il suspendre les bénévoles? Qui peut-on et faut-il informer, et à quel moment? Les questions d'encadrement sont également délicates: Comment les équipes continuent-elles à fonctionner malgré les soupçons?**

**Swiss Olympic propose aux organisations sportives concernées un soutien professionnel sous la forme de conseils en matière de procédure en collaboration avec Krisenintervention Schweiz.**

### En quoi consiste l'offre?

Les conseils en matière de procédure sont proposés par la fondation Krisenintervention Schweiz ([www.kriseninterventionschweiz.ch](http://www.kriseninterventionschweiz.ch)), qui travaille en collaboration avec un pool d'experts interdisciplinaires disposant de compétences en gestion de crise, communication de crise, psychologie d'urgence, gestion des traumatismes, travail social, droit pénal, droit civil et droit du travail.

Les conseils en matière de procédure comprennent des consultations dans le domaine de la gestion de crise pour un total de sept heures au maximum par incident. Après une première tranche de trois heures de conseil, le besoin de conseil supplémentaire est évalué. Les consultations sont confidentielles: Krisenintervention Schweiz respecte le secret professionnel. Elles sont possibles en allemand et en français.

### A qui s'adresse l'offre?

L'offre s'adresse aux directions, aux responsables de l'éthique ou aux cellules de crise des fédérations sportives et clubs sportives (membres directs et indirects de Swiss Olympic). Aucun conseil n'est proposé aux personnes directement concernées, aux témoins ou aux accusés.

L'offre sera disponible dans le cadre du projet «Ethique dans le sport» à partir du 1er septembre 2023 jusqu'à fin 2024 au maximum lors d'une phase pilote. Les réactions sont les bienvenues afin de développer l'offre au-delà de la phase de projet.

### Quelles sont les conditions préalables?

Pour pouvoir bénéficier de l'offre, une ouverture d'enquête (enquête préliminaire ou principale) de Swiss Sport Integrity et une mise en relation par Swiss Olympic avec Krisenintervention Schweiz sont nécessaires. Il n'est pas possible de profiter de l'offre sans passer par Swiss Olympic.

### Vous avez besoin de conseil en matière de prodédure?

Veillez vous annoncer auprès d'Annalena Kuttenger, responsable Sport et société, en indiquant votre numéro de cas SSI et la personne de contact principale: 031 359 72 20 | [annalena.kuttenger@swissolympic.ch](mailto:annalena.kuttenger@swissolympic.ch)